

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## OCC Staining Solution

### EU2002

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 453/2010)

Date de préparation 12-févr.-2015

Date de révision :  
09-oct.-2017

Numéro de révision: 0.2

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** OCC Staining Solution

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Analytical reagent

**Utilisations déconseillées** Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Contacteur le fabricant

DeLaval N.V.  
Industriepark-Drongen 10  
9031 Gent  
Belgium  
  
Tel. +32 9 280 91 21  
Email MSDS.EU@delaval.com

#### Fournisseur

France: DeLaval snc  
Omega Parc Bat. 5  
3 Bd Jean Moulin - CS40504  
78997 Elancourt  
France  
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:  
DeLaval N.V.  
Industriepark-Drongen 10  
9031 Gent  
Belgium  
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG  
Munchrutistrasse 2  
6210 Sursee  
Switzerland  
Tel (41) 926 6611

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Numéro d'appel d'urgence

France:  
(33) 1 4005 4848

Belgique:  
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:  
+352 8002 5500

Suisse:  
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2. (H319)
--	---------------------

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Hazard Pictogram(s)



#### Mention d'avertissement

ATTENTION

#### Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

#### Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants  
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

### 2.3. Autres dangers

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	EC No	CAS No	% en poids	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-[4-(1,1,3,3-tetramethyl butyl)phenyl]-.omega.-hydroxy	618-344-0	9002-93-1	2 - 5	Eye Dam. 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) Aquatic chr. 2 (H411)	Aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours.

#### Conseils généraux

Consulter un médecin en cas de symptômes. Transporter à l'écart de toute exposition, maintenir en position couchée. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

#### contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements

Ingestion	contaminés et les chaussures. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. NE PAS faire vomir.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
------------------	------------------------

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun(e).

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.
---	---

### 5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Récupérer séparément l'eau d'extinction des incendies contaminée. Elle ne doit pas être rejetée à l'égout. Ne pas respirer les vapeurs.
---	--

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Éliminer les sources d'ignition. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représentent pas de risques personnels.
Autres informations	Voir Section 12 pour plus d'informations

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 12 pour plus d'informations  
Équipement de protection individuel, voir section 8  
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.
--------------	--

**Remarques générales en matière d'hygiène** Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Stockage** En cas d'incendie, obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Conserver à des températures comprises entre 15 °C et 25 °C. Conserver dans le conteneur d'origine.

**Classe de stockage (Allemagne)** 10 - 13

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Scénario d'exposition** Sans objet

**Autres lignes directrices** Sans objet

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

#### **Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux**

lunettes de sécurité avec protections latérales. EN 166.

**Protection de la peau**

Vêtements à manches longues.

**Protection des mains**

Gants de protection

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Aucune information disponible.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Rose
<b>Odeur</b>	inodore
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible

#### Propriété

**pH**

#### Valeurs

Aucune donnée disponible

**Point/intervalle de fusion**

Aucune donnée disponible

**Point/intervalle d'ébullition**

100 °C

**point d'éclair**

Aucune donnée disponible

**Pression de vapeur**

Aucune donnée disponible

**Hydrosolubilité**

soluble

**Solubilité dans d'autres solvants**

Aucune donnée disponible

**Coefficient de partage : n-octanol/eau**

Aucune donnée disponible

**Température d'auto-inflammabilité**

Aucune donnée disponible

**Température de décomposition**

Aucune donnée disponible

**Viscosité**

Aucune donnée disponible

**Propriétés explosives**

Sans objet

**Propriétés comburantes**

Sans objet

### 9.2. Autres informations

**Densité** ~1 g/ml

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible.

**10.2. Stabilité chimique****Stabilité**

Stable dans les conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses****Possibilité de réactions dangereuses**

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir hors de portée des enfants.

**10.5. Matières incompatibles****Matières incompatibles**

Pas de matières à signaler spécialement

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Inhalation**

Aucune information disponible.

**contact oculaire**

Irritant pour les yeux.

**Contact avec la peau**

Aucune information disponible.

**Ingestion**

Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-[4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]-.omega.-hydroxy-	= 1800 mg/kg ( Rat )		

**irritation**

Irritant pour les yeux.

**Corrosivité**

Aucune information disponible.

**Sensibilisation**

Aucune information disponible.

**Effets mutagènes**

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

**Effets cancérogènes**

Aucun(e) connu(e).

**Effets sur la reproduction**

Aucun(e) connu(e)

**Effets sur le développement**

Aucun(e) connu(e)

**STOT - exposition unique**

Aucune information disponible

**STOT - exposition répétée**

Aucune information disponible

**Danger par aspiration**

Aucune information disponible

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1. Toxicité****Effets écotoxicologiques**

Aucune information disponible.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible

### 12.6. Autres effets indésirables

Aucun(e) connu(e).

Nom chimique	UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats	UE - Perturbateurs endocriniens - Substances évaluées	Japan - Endocrine Disruptor Information
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-[4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]-.omega.-hydroxy-	Group III Chemical		Industrial chemical

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

**Emballages contaminés** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMDG/IMO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

### ADR/RID

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

### IATA/CAO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**WGK Classification** Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

### **EU Legislations**

Reg.1907/2006-REACH

Reg.453/2010 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations  
Dir. 2000/39/CE  
Reg. 2016/918 (ATP 8 CLP)

*Inventaires internationaux*

**All of the components in the product are on the following Inventory lists:** États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL), Australie (AICS), Corée (ECL), Chine (IECSC), Philippines (PICCS).

**EINECS/ELINCS** All components are listed or exempted

*Légende*

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### Principales références de la littérature et sources de données

[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)

**Date de préparation** 12-févr.-2015

**Date de révision :** 09-oct.-2017

**Numéro de révision:** 0.2

### Remarque sur la révision

**Motif de la révision** Update Section: 2 (ATP 8 - CLP)

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité